

Quelle stratégie pour la logistique urbaine du Grand Paris?

Contribution de la CCI Paris Ile-de-France au Pacte Logistique de la Métropole du Grand Paris

Synthèse du rapport du 4 octobre 2018

CHIFFRES-CLÉS

90% des **217 millions de tonnes** de marchandises transportés en Île-de-France en 2015 l'ont été sur la route.

(source : Sitram 2016)

4,3 millions de mouvements logistiques par semaine sont enregistrés en Île-de-France.

(source : IAU)

90% des internautes achètent sur internet,

(source : Fevad 2017)

Le **premier critère** souhaité par le e-consommateur parmi les options de livraisons (lieu, délais, ...) est la rapidité.

(source : Fevad 2017)

Un **doublement du nombre de colis est anticipé** entre 2016 et 2020.

(source : Fevad 2017)

La voirie est le **premier lieu** d'accidentalité pour les livreurs lors de la manutention des marchandises

(Source : Fntr)

1/3 des entreprises franciliennes envisagent l'achat d'un véhicule propre dans les 2 ans.

(Source : Enquête CCI Médiamétrie 2018)

60% des entreprises projetant d'investir dans un véhicule propre ne connaissent pas les aides auxquelles elles ont droit

(Source : Enquête CCI Médiamétrie 2018)

POUR EN SAVOIR PLUS

• CCI Paris Ile-de-France. 2018 Digitalisation des commerces : un enjeu majeur

• CCI Paris Ile-de-France. 2017. Contribution au « Pacte métropolitain

L'organisation de la logistique en Île-de-France ne permet pas une gestion optimisée des flux croissants de marchandises, ni la réalisation par les entreprises relevant de la logistique de services (ascensoriste, maintenance, ...) de leurs prestations dans de bonnes conditions. Or une logistique efficace est un élément de plus en plus crucial pour le bon fonctionnement de l'ensemble des entreprises et la qualité de vie des habitants.

Les flux de marchandises B to B et en B to C connaissent une forte expansion. Celle-ci est due au développement du e-commerce qui a crû en moyenne de 15% au cours des dernières années. Elle provient aussi du fort accroissement du nombre de commerces alimentaires de proximité – qui nécessitent un réassort à minima quotidien - à hauteur de 6% pour les supérettes et de 47% pour les magasins bio à Paris entre 2014 et 2017.

Dans ce contexte, la CCI Paris Île-de-France souhaite, avec ce rapport, contribuer aux travaux lancés par la Métropole du Grand Paris dans le cadre du Pacte pour une logistique métropolitaine et du Schéma de Cohérence Territoriale Métropolitain. Pour les entreprises franciliennes des actions doivent être menées pour répondre en priorité à 3 enjeux.

FLUIDIFIER LES CONDITIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT POUR LES PROFESSIONNELS

Les conditions de circulation dégradées sur le territoire métropolitain, la mauvaise répartition des aires de livraison et les solutions de stationnement inadaptées compliquent le quotidien des professionnels mobiles. Cela perturbe l'organisation des entreprises concernées. Ainsi il apparaît nécessaire de :

1. mettre en place une carte métropolitaine d'identification des entreprises mobiles donnant droit à un stationnement à un prix adapté,
2. adapter l'offre en aires de livraisons aux besoins réels,
3. étendre les horaires de livraisons plus tôt le matin et plus tard le soir.
4. harmoniser et simplifier les règlements de voirie à l'échelle métropolitaine,

PRENDRE EN COMPTE LA LOGISTIQUE DANS LES POLITIQUES D'AMENAGEMENT

Les entreprises de logistique ont un besoin croissant de foncier en zone urbaine et d'une bonne intégration en ville des flux qu'elles génèrent. Les collectivités disposent de leviers pour y parvenir. Ainsi, pour les entreprises il est important de :

5. inscrire la logistique au cœur du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) métropolitain,
6. utiliser les leviers du PLUi et les espaces vacants pour répondre aux besoins en entrepôt,
7. organiser les flux à l'échelle du quartier grâce aux plans locaux de déplacements.

REUNIR LES CONDITIONS POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES VERS LES VEHICULES A FAIBLES EMISSIONS

L'ensemble des professionnels mobiles ont déjà commencé à renouveler leurs véhicules vers des motorisations à basses émissions. Cependant ils rencontrent des freins liés à la difficulté à accéder aux aides publiques destinées à amortir le surcoût lié à l'acquisition de ces véhicules à faibles émissions et aux insuffisances des réseaux d'approvisionnement alternatifs en cours de déploiement. Ils demandent de :

8. créer un guichet unique pour les aides au développement des véhicules à faibles émissions,
9. accompagner l'évolution des stations-services existantes et développer des stations multi-énergies.

➤ Quelle stratégie pour la logistique urbaine du Grand Paris?

Contribution de la CCI Paris Ile-de-France
au Pacte Logistique de la Métropole du Grand Paris



3 questions à...

Monsieur Michel Laurent

Membre de la CCI Paris Ile-de-France

Rapporteur au nom de la Commission du Développement Economique Régional

Quel sont les enjeux liés à la logistique urbaine et pourquoi agir maintenant ?

Cette activité est en plein essor: on enregistre 4,3 millions de mouvements logistiques par semaine en Île-de-France et ces flux vont continuer à augmenter rapidement. Le développement de nouveaux modes de consommation, grâce au e-commerce et au commerce de proximité, comme le montre la croissance du nombre de magasins bio, explique ce phénomène. Or les entreprises rencontrent déjà des difficultés au quotidien pour optimiser les tournées dans un nombre croissant de secteurs déjà saturés. Cette situation est aggravée par l'impossibilité grandissante pour s'implanter à proximité du marché qu'elles desservent, en zone urbaine dense.

Dans ce contexte, la CCI Paris Île-de-France continue son travail d'identification des besoins des entreprises et de propositions en direction des pouvoirs publics dans ce domaine. Les mois à venir sont une opportunité majeure pour apporter des solutions à la bonne échelle avec le Pacte pour une logistique métropolitaine et l'élaboration du SCoT par la Métropole du Grand Paris. Ils sont aussi un moment clé pour pleinement prendre en compte les besoins liés à la logistique dans les 615 PLU en cours de création ou de modification en Île-de-France.

Quels sont les actions à mener en priorité pour la logistique urbaine ?

Pour les entreprises, la logistique recouvre deux réalités : le transport de marchandises (logistique des biens) et la réalisation de prestations chez des clients (logistique des services : maintenance industrielle, entretien des bâtiments, ascensoristes, ...). Ces deux activités font face à des défis similaires en matière de circulation, de stationnement et d'accès au foncier en tissu urbain dense. C'est ce qui ressort de la quarantaine d'auditions d'entreprises et d'acteurs publics réalisée, dans le cadre de ce rapport.

Avec les entreprises nous avons identifié neuf actions à mettre en œuvre dont quatre prioritaires :

- ⇒ **la mise en place d'une carte Métropolitaine d'identification des professionnels mobiles sans discrimination en fonction du lieu d'implantation**, qui leur donnera accès à des conditions de stationnement privilégiées et adaptées dans la Métropole,
- ⇒ **l'adaptation de l'offre en aires de livraison aux besoins réels**,
- ⇒ **la prise en compte des activités logistiques dans le futur Schéma de Cohérence Territoriale métropolitain**. Ce document d'urbanisme en cours d'élaboration est la future pièce maîtresse de l'aménagement de la Métropole. Il est essentiel qu'il organise la préservation des surfaces nécessaires aux activités logistiques à moyen et long terme ! La CCI Paris Île-de-France a estimé les besoins à horizon 2030 dans le rapport publié en début d'année, piloté par Jean-Michel TASSE et intitulé « Quelles besoins en foncier pour les entreprises industrielles et logistiques franciliennes ? ».
- ⇒ **la création d'un guichet unique pour la transition énergétique**, destiné à donner un accès simple et rapide aux entreprises à l'ensemble des aides des collectivités et de l'Etat dont elles peuvent bénéficier pour renouveler leurs véhicules.

Quel est le message principal à retenir ?

Le message est clair : les entreprises éprouvent de nombreuses difficultés au quotidien liées à la circulation et au stationnement. En journée, 20% des véhicules en circulation recherchent une place de stationnement. De plus, la distance entre les entrepôts et le marché ne cesse de s'allonger toujours plus loin en première et seconde couronne. Au final, cela représente un coût important et croissant pour toutes les entreprises, les professionnels mobiles, les logisticiens, ceux qui assurent du transport pour leur propre compte, les commerçants qui livrent leurs clients... Il est important d'agir vite !

Registre de transparence
de l'Union européenne
N° 93699614732-82

**Chambre de commerce
et d'industrie
de région Paris Ile-de-France**
27, avenue de Friedland
F - 75382 Paris Cedex 8
<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr>

Contact expert
Maxime Specjak
Samuel Cucherousset
tél. : +33 1 55 65 72 26
m-specjak@cci-paris-idf.fr

Contact presse
Isabelle de Battisti
tél. : +33 1 55 65 70 65
idebatisti@cci-paris-idf.fr



Suivez-nous sur Twitter : @CCIParisIdf_Vox